VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 17 avril 2023 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Yvan Côté, Maire

M. Michel Cordeau, conseiller

M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller

M. Steeve Gauthier, conseiller Mme Jocelyne Boivin, Conseillère

M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

Absent : M. Claude Tessier, conseiller

M. Yvan Duval, conseiller

Les membres du conseil présents forment quorum.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance :
- 2. Présences et vérification du quorum ;
- 3. Acceptation de l'ordre du jour ;
- 4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2023 ;
- 5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
- 6. Certificats de crédits disponibles ;
- 7. Rapport du service d'urbanisme ;
- 8. Rapport du directeur général;
- 9. Autres sujets;
- 10. Période de questions
- 11. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Yvan Côté souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Présence et vérification du quorum

La majorité des membres du Conseil étant présente, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

CA-23-04-17-01 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 20 mars 2023

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. le Maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

CA-23-04-17-02 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 20 mars 2023 est adopté.

ADOPTÉ

5.- Adoption des listes et rapports mensuels

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois de mars 2023 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de mars 2023.

CA-23-04-17-03 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de mars 2023 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

6.- Certificats de crédits disponibles

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois d'avril 2023.

CA-23-04-17-04 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

7.- Rapport du service d'urbanisme

M. le maire mentionne qu'il y a eu un total de 9 permis qui ont été délivrés en mars.

CA-23-04-17-05 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois de janvier.

ADOPTÉ

8.- Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport

CA-23-04-17-06 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil prend acte du rapport du directeur général.

ADOPTÉ

9.- Autres sujets

Il n'y a pas d'autres sujets à ajouter.

10.- Période de questions

Questionnement concernant l'accès à la rampe de mise à l'eau; Questionnement concernant les activités du club nautique.

11.- Levée de la séance

La séance est levée.

CA-23-04-17-07 Sur proposition de Jocelyne Boivin il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 19h50.

ADOPTÉ

T. GAV	
Yvan Côté	Luc Harvey
Maire	Greffier-trésorier